



**Rapport annuel du Conseil d'établissement
2019-2020**

École Les Sources

Août 2020

Adopté à la rencontre du 26 août 2020

J'ai le plaisir de vous présenter le dix-septième rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Les Sources qui fait état des principales activités du Conseil pour l'année 2019-2020. Ce rapport est requis en vertu de l'article 83 de la Loi sur l'instruction publique.

1. Composition du Conseil d'établissement (CE)

Le Conseil se compose de onze membres dont cinq parents, deux représentants du personnel enseignant, un représentant des professionnels, deux représentants du personnel de soutien dont au moins un du Service de garde et un membre de la communauté (non-votant). La directrice de l'école, Madame Chantale Bouchard, participe activement aux réunions, mais n'a pas le droit de vote.

Les parents:

- Monsieur Daniel Martineau (1^{ère} année du mandat);
- Madame Karine de Hollain (2^e année du mandat); déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire;
- Madame Véronic Lavoie (2^e année du mandat);
- Madame Éloïse Brault (1^{ère} année du mandat)
- Monsieur Bernard Déry (2^e année du mandat), président du Conseil d'établissement.

Les membres du personnel de l'école:

- Madame Chantale Perron, représentante du personnel enseignant
- Madame France Beauséjour, représentante du personnel enseignant
- Madame Marie-France Potvin, représentante du personnel professionnel
- Madame Sonia Falardeau, représentante du personnel de soutien
- Madame Manon Lapointe, représentante du personnel du service de garde

Un membre de la communauté:

- Madame Ghislaine Lévesque

2. Calendrier des réunions

Les membres du Conseil d'établissement se sont réunis à neuf reprises au cours de l'année 2019-2020 en incluant la rencontre du mois d'août 2020. Ces rencontres, qui sont ouvertes au public, se sont tenues aux dates suivantes :

- 28 octobre 2019
- 9 décembre 2019
- 27 janvier 2020
- 27 avril 2020
- 25 mai 2020
- 15 juin 2020
- 26 août 2020

Une rencontre prévue le 16 mars 2020 a été annulée, car la pandémie de Covid-19 a chamboulé l'organisation scolaire, et les écoles étaient entièrement fermées durant cette période. Certaines des rencontres se sont tenues en téléconférence afin de respecter les règles de distanciation sociale.

3. Budget du Conseil d'établissement

Le budget du Conseil vise essentiellement la réalisation de son mandat. À cette fin, il comprend notamment les frais de formation, les frais d'aide à la préparation des procès-verbaux, des frais pour la consultation des parents aux quatre ans et certains frais de repas et de gardiennage. Les états financiers sont présentés en annexe. Le solde final incluant les surplus des années antérieures s'élève à 1872\$.

4. Résumé des activités saillantes et des grands dossiers

En plus des activités courantes réalisées dans le cadre du mandat légal du Conseil d'établissement selon la Loi sur l'instruction publique (voir point 5), le CÉ a réalisé quelques activités saillantes visant à actualiser sa mission et s'est attardé plus particulièrement sur certains dossiers jugés importants. En voici un résumé :

a. Vie communautaire et communications

Le CÉ a exprimé une volonté, en début d'année, de poursuivre les efforts entrepris dans les dernières années pour favoriser la vie communautaire dans l'école en favorisant notamment la communication avec les parents.

- Pour la 5^e année consécutive, le Conseil d'établissement a pris l'initiative d'organiser une «fête de la rentrée». L'organisation de cette activité avait pour objectifs d'offrir une occasion de rencontre informelle et festive de la communauté de l'école (parents, personnels, élèves). Dans l'ensemble, les objectifs ont été atteints.
 - Plutôt que de vendre un repas, la formule choisie depuis quelques années se veut plus flexible et conviviale, ainsi que moins coûteuse pour les parents. Ces derniers étaient donc invités à apporter leur repas. Une commandite de 450 cupcakes avait été obtenue de la part du IGA Les Sources. Les cupcakes ont été offerts gratuitement aux élèves et à leur famille; la balance a été offerte à un organisme de charité. Un camion offrant des cornets de crème glacée à bas prix était également sur place.
 - Plusieurs commentaires positifs ont été reçus de la part des parents.
- Le CÉ 2019-2020 souhaitait poursuivre les efforts de communication entre le CÉ et les parents. Des efforts ont été investis pour alimenter la page Facebook, pour harmoniser celle-ci avec le site de l'école, mais également ajouter une « plus-value » en termes de compte-rendu de la vie scolaire (p.ex., photos des activités spéciales). Mme Lavoie a continué son travail pour garder la page Facebook vivante, avec succès. Cette initiative semble appréciée. L'initiative du « mot du président » dans l'Info-Parents s'est poursuivie, lorsque les circonstances s'y prêtaient.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le même jour que la fête de la rentrée, avant et pendant celle-ci. La participation des parents a été au-delà des attentes cette année, avec près de 30 parents présents. Jumeler cette assemblée à la fête de la rentrée semble une formule efficace, qui devrait être reconduite à l'avenir si les circonstances le permettent.

b. Dossiers spéciaux

Quelques dossiers spéciaux ont été traités cette année :

- Depuis plusieurs années, le CÉ pose des actions pour améliorer la sécurité aux abords de l'école. Dans les suites de la démarche «À pieds, à vélo, Ville active» entreprise en 2016, le CÉ a gardé un suivi de manière à s'assurer que l'environnement immédiat de l'école puisse favoriser les déplacements sécuritaires et actifs des enfants.
 - L'information concernant les endroits sécuritaires pour venir reconduire les enfants en voiture a été transmise et plusieurs messages de rappel ont été faits par la direction de l'école.
 - Ce dossier continue de préoccuper les membres du CÉ. La poursuite du travail d'amélioration dans les suites de la démarche « À pieds, à vélo, Ville active» a toutefois été mise en arrêt pour le moment, faute de porteur de dossier.
- Les membres du C.É. ont souhaité agir pour bonifier l'offre d'activités parascolaires à l'école. Plusieurs actions ont été entreprises :
 - Sondage auprès des parents pour sonder les besoins et les attentes;
 - Compilation et présentation des résultats à la direction de l'école et du service de garde;
 - Sélection d'un fournisseur de service qui a offert une variété d'activités;
 - Concertation avec les éducatrices du service de garde qui offrent aussi des ateliers afin de proposer des options complémentaires et variées.
 - L'initiative a été un succès, avec un fort taux de participation aux activités et des commentaires positifs. Cette initiative se poursuivra à l'avenir, pourvu que les circonstances le permettent.
- La Commission scolaire des Découvreurs a procédé à un changement dans les aires de dessertes. Les deux principaux changements concernent le rattachement des résidents du Faubourg du Cap à l'aire de desserte de l'école Les Sources, et le retrait des résidents du secteur des Voiliers, maintenant rattachés à l'école l'Arbrisseau. Ces changements ont un impact sur plusieurs personnes; le C.É. et la direction de l'école ont veillé à communiquer toutes les informations disponibles aux parents et à répondre aux questions sans prendre position pour ou contre un des changements. Par contre, le C.É. a fait part à la commission scolaire des inquiétudes des parents et des améliorations possibles dans les communications sur ce sujet.
- L'épidémie de Covid-19 a fortement affecté le fonctionnement et la vie à l'école. Le C.É. a été disponible pour assister la direction et le personnel dans la mesure du possible.
- Lorsque les circonstances le permettront, les parents du C.É. souhaitent créer une banque de noms de parents disponibles pour s'impliquer dans la vie de l'école. Que ce soit pour aider à préparer une salle pour un événement, accompagner les élèves pour une sortie, prendre en charge un dossier spécial, plusieurs parents pourraient être heureux de participer à la vie à l'école, et briser le modèle du « parent client ».

5. Dossiers courants

Dans le cadre de ses activités annuelles, le Conseil adopte ou approuve différents dossiers qui touchent les activités de l'école. Voici une liste des principaux dossiers traités, commentés à la lumière des discussions et actions ayant eu lieu cette année:

- le projet éducatif : le projet éducatif a été approuvé;
- le code de vie : rien à préciser;

- le budget de l'école : le CÉ a été consulté sur l'utilisation de différentes mesures budgétaires ponctuelles du gouvernement ;
- la reddition de compte (ex. : convention de gestion, plan de lutte contre l'intimidation) : rien à préciser;
- les activités du Service de garde : des idées ont été émises pour faciliter la cueillette des enfants au service de garde le soir (application sur téléphone);
- les sorties de fin d'année : le CÉ a exposé l'avis des parents comme quoi la sortie de 6^e année pourrait se faire dans un cadre plus « culturel » (visite d'une ville) que dans un camp de plein air, puisque les élèves visitent des camps pratiquement chaque année de leur primaire. Puisque les nouvelles règles concernant les dépenses pour les activités scolaires diminuent les dépenses engagées au cours du primaire, il serait envisageable de proposer aux parents une sortie plus longue (ajouter une nuit). Il n'est pas obligatoire de visiter uniquement la ville d'Ottawa, d'autres destinations pourraient être envisagées (Montréal, Trois-Rivières, par exemple).
- les activités éducatives pour l'ensemble de l'école et pour chaque classe : rien à préciser;
- l'approbation de l'utilisation des locaux durant la période estivale : rien à préciser;
- plusieurs dossiers de consultation de la Commission scolaire des Découvreurs (ex. : critères d'inscription des élèves, listes des écoles et aire de desserte, cadre d'organisation des services éducatifs);
- grille-matières : approbation de la planification des apprentissages en orientation scolaire et professionnelle et d'éducation à la sexualité ;
- matériel scolaire : suivi des mesures mises en place pour assurer la gratuité scolaire, approbation des listes de matériel scolaire;
- approbation de projets communautaires : le CÉ a été saisi de quelques demandes d'approbation ou de soutien à des activités organisées par les élèves de l'école;
- transformation des commissions scolaires en centres de services.

6. Comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD)

En plus des réunions du CE, Madame Karine de Hollain a participé aux rencontres du Comité de parents de la commission scolaire. Le comité de parents prévoyait neuf rencontres durant l'année 2019-2020. D'autres membres du C.É. ont parfois remplacé Mme De Hollain au Comité de parents. Un résumé des sujets discutés au comité de parents a été fait par la déléguée au CE.

7. Comités internes

Le Conseil d'établissement doit souligner l'apport et la contribution des différents bénévoles dans les comités, la bibliothèque et de façon plus générale dans la vie de l'école. Leur participation est essentielle à la réussite des comités et des activités, et nous profitons de l'occasion pour les remercier au nom de tous les enfants qui en bénéficient pleinement. Une fête des bénévoles est normalement organisée chaque année. Cette année, à cause de la pandémie de Covid-19, cette fête n'a pas eu lieu.

8. Composition de l'équipe « parents » au sein du CE

Il y aura trois postes vacants pour septembre 2020. Madame Véronic Lavoie, madame Karine De Hollain et monsieur Bernard Déry ont terminé leur mandat de deux ans.

Conclusion

Le conseil d'établissement a connu une année bien remplie. De nombreuses réunions du conseil ont été nécessaires pour traiter adéquatement tous les sujets. Il est important de souligner l'engagement soutenu et l'intérêt de chaque membre du Conseil et du personnel de l'école pour le bien-être des jeunes ainsi que pour le meilleur intérêt de l'école et de sa communauté. Le Conseil reconnaît également le soutien constant de la direction de l'école et de la Commission scolaire. Espérons que l'excellent climat de travail qui règne dans les réunions contribuera positivement à faire face aux défis qui nous attendent.

Bernard Déry, Président sortant du Conseil d'établissement 2019-2020 de l'école Les Sources

Annexe : informations financières

| Compte (027-1-51100*) | | (2019-2020) | | | | | | |
|--|-----------------|-------------|-------|---------|------|-------|-------|------------|
| Compte | Dépenses | | | Revenus | | | Solde | Catégories |
| | Budget | Réel | Solde | Budget | Réel | Solde | | |
| 027-1-51100-151 CONSEIL D'ETABLISSEMENT- SURN. | | 425 | -425 | | | | -425 | 111-027 |
| 027-1-51100-200 CONSEIL D'ETABLISSEMENT-CONTR. EEMPL. | | 54 | -54 | | | | -54 | 111-027 |
| 027-1-51100-812 CONSEIL D'ETABLISSEMENT-FONCTIONNEMENT | 1 099 | 469 | 630 | | | | 630 | 111-027 |
| 027-1-51100-842 CONSEIL D'ETABLISSEMENT-SURPLUS/DÉF. | 1 721 | | 1 721 | | | | 1 721 | 111-027 |
| | <i>Totaux :</i> | 2 820 | 948 | 1 872 | | | 1 872 | |

| Type tx | | Facture Commande Écriture | Paiement Dépôt | Réel | Date | Centre/ projet | Classement | Commentaire |
|---------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------|------------|-------------------|-----------------|------------------------|
| Petite caisse | KARINE DE HOLLAIN | 565 | | 6.90 | 2019-09-09 | | 027001/27-00009 | DOLLARAMA |
| Petite caisse | KARINE DE HOLLAIN | 565 | | 39.64 | 2019-09-09 | | 027001/27-00009 | TABAGIE LE COUP D'OEIL |
| Facture | CHIC ALORS | 20191209 | 254512 | 322.29 | 2019-12-13 | | | |
| Petite caisse | ELOISE BRAULT | 607 | | 60.98 | 2020-02-24 | | 027001/27-00051 | BUREAU EN GROS |
| Petite caisse | ELOISE BRAULT | 607 | | 19.52 | 2020-02-24 | | 027001/27-00051 | BUREAU EN GROS |
| Petite caisse | KARINE DE HOLLAIN | 608 | | 20.00 | 2020-02-24 | | 027001/27-00052 | FRAIS DE GARDE C.É |
| | | | | <i>Cumulatif de fin :</i> | 469.33 | | | |